



MAIRIE
DE
BRISCOUS

64 240

**Arrêté portant autorisation d'installer un échafaudage
sur le domaine public devant les maisons sises chemin de la Saline et
Route de Mouguerre à BRISCOUS**
N° A0107-2023

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'en raison des travaux de ravalement de façades des maisons appartenant l'une à M. et Mme Laurent ETCHEGARAY et l'autre M. DOSPITAL Patrick et Mme Marie ETCHEGARAY, situés au 8 chemin de la Saline et 784 route de Mouguerre, ceux-ci demandent l'autorisation d'implanter l'échafaudage sur le domaine public.

ARRETE

Article 1^{er} : La demande d'installer un échafaudage sur le domaine public, devant les maisons sises l'une à M. et Mme Laurent ETCHEGARAY et l'autre M. DOSPITAL Patrick et Marie ETCHEGARAY, est accordée du Jeudi 05 octobre 2023 jusqu'au mercredi 15 novembre 2023 inclus.

Article 2 : La société effectuant les travaux pour le compte de M. et Mme Laurent ETCHEGARAY et M. DOSPITAL Patrick/Marie ETCHEGARAY sera chargée de régler la circulation et mettra en place les panneaux appropriés pour indiquer aux usagers les dispositions de l'article ci-dessus et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. Mme Laurent ETCHEGARAY de Briscous
- M. DOSPITAL Patrick et Marie ETCHEGARAY de Briscous
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren
- M. Le responsable des services techniques.

BRISCOUS le 05 octobre 2023
L'Adjointe au Maire,
Christine CHEVERRY-PALUAT

